

## INSTASUR ET SECTRANS

### Vers un renforcement confirmé de la gestion des risques impliquant des produits chimiques dangereux dans la région de la Façade Atlantique Africaine

*Youcef HEMIMOU, Stefania MICUCCI et Ilaria MUSSETTI*



#### Un travail démarré en 2015

Depuis 2015 avec le projet 41, puis 2017 avec les projets 69 INSTASUR\* et 71 SECTRANS\*\*, l'Initiative des Centres d'Excellence NRBC de l'Union européenne a accompagné les pays partenaires de la Façade Atlantique Africaine (FAA) dans la mise en place d'un cadre institutionnel, juridique, technique et opérationnel pour encadrer le fonctionnement des installations fixes à haut risque et le transport, impliquant des produits chimiques dangereux. Ces projets ont été essentiels pour assurer, dans la sécurité, le développement économique et permettre de constituer un tissu industriel performant sans risque pour la population et l'environnement dans la région. Si les accidents industriels de Seveso en 1976 et de Bhopal en 1986, à l'origine du renforcement de la sécurité industrielle en Europe, restent ancrés dans nos mémoires, la catastrophe du port de Beyrouth en août 2020 et l'accident de transport en Sierra Leone en novembre 2021 nous rappellent en permanence l'importance de la prévention des risques technologiques et du renforcement des capacités à intervenir en cas d'accidents.

\*INSTASUR : installation sûre (Projet 69)

\*\* SECTRANS : sécuriser le transport (Projet71)

## Un succès incontestable

Malgré la pandémie liée à la Covid-19 qui aura été, à bien des égards, inédite pour le monde entier, tout le travail accompli par les pays partenaires au cours de la mise en œuvre des projets, par les experts locaux et internationaux mobilisés, a eu un impact réel et concret dans la mise en place des politiques de réduction des risques industriels. Les cérémonies de clôture du projet 69 en octobre et du projet 71 en décembre ont permis de dresser le bilan positif atteint après plus de 3 ans de mise en œuvre des projets :

- **Sur le plan juridique et institutionnel**, chaque pays dispose désormais d'un état des lieux, mettant en avant les priorités réglementaires à mettre en œuvre ;
- **Sur le plan méthodologique**, la matrice de vulnérabilité territoriale, l'étude de dangers et les plans d'urgence interne et externe ont été appliqués dans quelques pays ;
- **Sur le plan opérationnel**, les compétences sont renforcées. Des sessions de sensibilisation à destination des acteurs impliqués dans la gestion des risques industriels et des sessions de formations de formateurs sélectionnés dans chaque pays, ont été organisées.



Cérémonie de clôture du projet INSTASUR



Cérémonie de clôture du projet SECTRANS

Parmi ces nombreux succès, deux méritent une attention particulière : le nouveau cadre réglementaire mis en place au Gabon et l'exercice régional organisé à Dakar pour la clôture du projet 71 :

### ■ *Nouveau cadre réglementaire au Gabon*

Depuis le 17 décembre 2021, le nouveau décret fixant le régime juridique des installations à haut risque est entré en vigueur. Il impose la réalisation d'une étude de dangers, l'élaboration des plans d'urgence interne et externe, la mise en place de servitudes d'utilité publique en fonction de la dangerosité des sites industriels. Initié en 2015 avec le projet 41, ce décret marque un tournant dans la politique de prévention des accidents industriels au Gabon. C'est grâce à l'implication forte et à la persévérance du PFN, **Jean-Maurice AYINE**, et de la juriste du Ministère en charge de l'environnement, **Trésor AVOMO**, que ce travail a pu aboutir. Cette même réforme est en cours d'examen dans les autres pays partenaires.

■ *Exercice régional d'un accident de transport*

Relever les défis de la prévention, mais aussi de l'intervention pour réduire la gravité des conséquences en cas d'accident a été un objectif majeur du projet SECTRANS, car il implique la mobilisation et la coordination d'une multitude d'acteurs et non d'une seule compétence.

L'exercice régional d'un accident de transport d'un produit toxique et inflammable réalisé aux abords du port de Dakar pour marquer la clôture du projet 71 a été l'occasion pour les participants de mettre en pratique les apprentissages théoriques et de valider dans des conditions proches de la réalité certains réflexes opérationnels en mobilisant les équipements fournis par l'Union européenne dans le cadre du projet 70 (**Voir article de Nicolas JAL, OSA région Afrique du Nord et Sahel**).

Composés de protection collective et individuelle, de matériel d'intervention et de matériels de détection chimique et de radiation..., ces articles ont été distribués aux premiers intervenants qui sécurisent les lieux et protègent les personnes à proximité. Cette étape est d'une importance cruciale pour la sécurité des personnes et de l'environnement.

Le PFN, **Mme MARICO**, toute l'équipe de la Direction des Etablissements Classés et les autres acteurs qui n'ont ménagé aucun effort pour l'organisation, ont été déterminants dans le succès de cet exercice régional.



Fuite d'un produit toxique et inflammable



Sécurisation des personnes



Equipements NRBC d'intervention



Appareil de détection

## Assurer une meilleure visibilité des actions des CoE

Pour aider à assurer la visibilité des actions menées dans le cadre des Centres d'Excellence NRBC de l'UE, le Bureau régional a participé activement à l'élaboration de deux plaquettes, pour les pays partenaires, reprenant les principaux succès de chaque projet. Elles sont destinées à être communiquées auprès de tous les acteurs nationaux et internationaux concernés par la gestion des risques impliquant les produits chimiques dangereux pour illustrer les progrès considérables réalisés dans les politiques de prévention des accidents technologiques et augmenter la sensibilisation sur ces sujets dans la région FAA.

**OBJECTIFS DU PROJET**

- Appuyer l'élaboration du cadre juridique relatif au Transport des Marchandises Dangereuses (TMD) aux Chemins de Fer avec les référentiels internationaux (ADR, RID).
- Sensibiliser les professionnels et autres impliqués dans le transport de ces marchandises.
- Renforcer le niveau de compétence des acteurs de transport et de transporteur.
- Améliorer les capacités de réponse face aux accidents de TMD.

**UN CADRE JURIDIQUE RENFORCÉ**

- 111 conseils Transport des Marchandises Dangereuses (TMD) aux Chemins de Fer.
- 111 Documents de Référence National-relais par pays. L'ensemble des documents a été mis à disposition des acteurs d'un accès commun.
- 111 Documents de Référence Régional. Analyse de tous les aspects juridiques de la réglementation et du message des acteurs de TMD, à la base des documents obligés et à la formation des professionnels.

**DES ACTEURS IDENTIFIÉS ET SENSIBILISÉS**

- Création d'une base de données couvrant les acteurs majeurs, privés et publics, du TMD en Europe.
- 111 sessions de sensibilisation, d'information et de soutien technique de sites pour renforcer les connaissances et capacités de 301 bénéficiaires.

**DES RÉSEAUX DE FORMATEURS CRÉÉS**

- Formation de formateurs, 115 professionnels du TMD formés par e-learning, webinaires et coaching.
- Lancement d'un Bataillon Régional de 20 intervenants bénévoles nationaux.
- 111 bénéficiaires de formations nationales sur les conseils de transport, dans les grandes villes et sur les corridors multimodaux stratégiques.

**LES CHIFFRES CLÉS**

- 10** DOCUMENTS NATIONAUX DE RÉFÉRENCE NATIONAUX
- 1** DOCUMENT RÉGIONAL DE RÉFÉRENCE PRODUIT
- 2200** PROFESSIONNELS FORMÉS
- 4** GUIDES PRATIQUES OBLIGATOIRES ET FACULTÉS
- 13** MOUDLES DE LEARNING SUPPORTS
- 127** STAGES FORMÉS SUR LA PLATEFORME EN LIGNE

**LES ACTEURS DU PROJET**

Les Centres d'Excellence de l'Union européenne (UE) pour la réduction des risques Chimiques, Radiologiques, Nucléaires et Biologiques (CNRBC) ont une mission de UE lancée en 2010. Cette mission a pour objectif la réduction des risques NRBC et la préparation à ces événements d'origine chimique, radiologique ou nucléaire. L'initiative CUE NRBC a permis la coopération aux niveaux national, régional et international et a pour but d'améliorer les politiques de réduction des risques NRBC nationales et régionales. L'initiative est mise en œuvre et financée par l'Union européenne avec le soutien de l'Agence internationale de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (IANIGRI).

Le projet « Transport plus sûr des marchandises dangereuses par route en zone ferroviaire » a été financé par le projet partenaire « Le Cadre d'Appui NRBC de la Facade Atlantique de la Région de la Méditerranée, de la Corse, de la Libye, du Maroc, de la Mauritanie, du Sénégal, de la Tunisie et du Togo ».

Ce projet est mis en œuvre par **Expertes France**, agence française française pour la coopération et la mise en œuvre de projets de coopération professionnelle internationale, en partenariat avec **INERIS Développement**.

**UNE APPROCHE INNOVANTE**

MISE EN PLACE DE FORMATIONS À DISTANCE

Une plateforme de learning support a été mise en place et financée par le projet partenaire « Le Cadre d'Appui NRBC de la Facade Atlantique de la Région de la Méditerranée, de la Corse, de la Libye, du Maroc, de la Mauritanie, du Sénégal, de la Tunisie et du Togo ».

ASSOCIATION SECTEUR PUBLIC/PRIVÉ

Le projet a été financé par l'Union européenne et la mise en œuvre de projets de coopération professionnelle internationale, en partenariat avec **INERIS Développement**.

## Perspective 2022

Des réformes d'importance significative dans le domaine des risques industriels sont en cours à la suite des projets 69 et 71. C'est pourquoi, forts de ces expériences réussies, les pays partenaires de la FAA ont décidé lors de la table ronde des PFN en juin 2021, de **poursuivre le travail**, afin de finaliser la formalisation du cadre institutionnel et mettre en pratique le savoir-faire acquis sur des sites pilotes. Au cours des cérémonies de clôture, le bureau régional a présenté les grandes lignes de la suite des projets 69 et 71 sous un projet unique dédié aux installations fixes et mobiles. **Le démarrage est prévu au cours du premier semestre 2022.**